

Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald**, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
0400102	13004782	20041036 20046263 20045338 20047625 20048713 20056495 40000735 40000736 20060670 20061187 20062633 20064673 20064768 20067689 20068719 20070449 20067136 20076559 20078064 20079061	Gilet Express WT

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200775	HV-orange	50% coton - 50% polyester
	200768	HV-jaune HV-rouge	ou 60% coton – 40% polyester

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	9920	argenté	Bandes 50mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences
(classe 2 et classe 3 pour la combinaison du gilet avec les pantalons 0010116 et 0010135),

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N°
ZH605 159704, valable jusqu'au 16.09.2024,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

ALBIRO SA

Sumiswald, le 07.05.24



Lukas Loosli
Direction

Karin Spahr
Technicien du vêtement